

## **Motion de soutien à Pinar Selek**

Le 21 juin 2022, la Cour Suprême de Turquie a annulé le quatrième acquittement de Pinar Selek, prononcé le 19 décembre 2014 par le Tribunal criminel d'Istanbul. Auparavant, Pinar Selek, écrivaine et sociologue, avait effectivement comparu au cours de trois procédures criminelles, qui ont toutes constaté son innocence, au long des 25 années de persécution politico-judiciaire qu'elle continue à subir.

Le 31 mars prochain, à Istanbul, se tiendra une audience du Tribunal criminel d'Istanbul.

Le Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques (Clersé) affirme son soutien inconditionnel à notre collègue, Pinar Selek, maîtresse de conférences associée au département de sociologie de l'Université Côte d'Azur et au laboratoire Urmis, persécutée avec acharnement depuis vingt-cinq ans en Turquie en raison de ses recherches et publications.

Le Clersé est solidaire des délégations qui se rendront le 31 mars en Turquie pour soutenir Pinar Selek.

A Villeneuve d'Ascq, Université de Lille, Cité scientifique, le 9 février 2023